P. 252-E

4me année. — N° 227 JOURNAL QUOTIDIEN — Le N. 10 centimes Dimanche-Lundi 29-30 Septembre 1918

PRIX DES ANNONCES :
Annonces, la ligne, fr. 0.50; — Ann. financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne, fr. 1.00; — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00; — Faits divers (fin), la ligne, fr. 1.25; — Faits divers (corps), la ligne, fr. 1.50; — Chron. locale, la ligne, fr. 2.00; — Réparations judiciaires, la ligne, fr. 2.00

Administration et Rédaction : 37-39, rue Fossés-Fleuris, Namur
Bureaux de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.

Les articles n'engagent que leurs auteurs. — Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

# L'Echo de Sambre & Meuse

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes.

Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire

*La « Tribune Libre » est largement ouverte à tous.*

# Notre Avenir Economique

## NOTRE AVENIR ÉCONOMIQUE

La plupart des gens ne se font qu'une faible idée des bouleversements profonds que la guerre actuelle a causés dans notre malheureux pays.

Ils parlent de « Wallonie » et de « Flandre » comme si ces dénominations servaient encore à désigner les mêmes « entités » économiques et politiques qu'avant 1914.

En réalité quand on dit actuellement « Wallonie » ou « Flandre », on parle de quelque chose qui diffère essentiellement de ce qui existait avant l'explosion du conflit mondial. On évoque des idées qui ont cessé de correspondre à la situation présente. La Wallonie d'aujourd'hui est à peu près aussi différente de celle d'autrefois que la Serbie l'est de la Suisse.

Elle est un polynôme économique nouveau dont nous ne connaissons plus les composantes. Elle a conservé, sans doute, la richesse de son sol et de son sous-sol, mais elle a perdu sa classe ouvrière et ses débouchés exotiques. Nous parlons de la patrie wallonne, nous l'exaltons dans des articles, des discours et des manifestes, mais je voudrais bien qu'on me dise ce qu'est devenue notre industrie trépidante d'activité, notre main d'œuvre incomparable et notre vaste clientèle extérieure ?

Tout cela a disparu dans la tourmente, tout cela a été balayé par l'haleine de mort qui souffle sur le monde et la gaie, l'active, la féconde Wallonie de 1914 s'est affaissée moribonde, au creux de ses vallons muets, entre ses usines silencieuses et ses entrepots vides.

Assurément, toute activité n'a pas disparu, et, comme disait Hellferich, il y a même des endroits « où les cheminées fument et les roues tournent. »

Mais cette activité n'a pour but que de satisfaire des besoins locaux ou de répondre aux nécessités présentes.

Le mouvement industriel n'a pas complètement cessé : il a seulement perdu le merveilleux ressort qui faisait l'admiration de l'Europe, et qui tenait surtout à la qualité de notre classe ouvrière.

Celle-ci a été attirée à l'étranger par l'appât des salaires élevés, ou a été avachie sur place par des comités de chômage et des sociétés d'encouragement à la paresse.

Quant à notre clientèle, elle a passé aux mains de nos concurrents. Le long blocus de notre littoral nous a isolés des marchés anglos-saxons et a complètement transformé les conditions de notre vie. En se prolongeant outre-mesure, la guerre nous a obligés à collaborer avec l'Europe centrale et a trouvé chez elle un aliment à ce qui nous restait d'activité.

Par une ironie singulière, c'est précisément à l'heure où la lutte de l'Entente contre l'Empire atteint son point culminant que nous commençons à comprendre l'impossibilité absolue qu'il y a pour nous de nous séparer économiquement de l'Est-Européen.

Voilà la contradiction douloureuse où se débat toute l'histoire de la Belgique depuis un siècle : nous sommes rattachés à la France par nos fibres intellectuelles et morales les plus délicates et nous sommes intimement unis à l'Allemagne par les nécessités vitales de notre développement économique.

Cette double orientation est la caractéristique la plus frappante de notre histoire contemporaine. Elle a laissé son empreinte profonde dans les conceptions de nos hommes politiques les plus éminents et de nos penseurs les plus sagaces. Un Banning, un Woeste, un Frère-Orban, un Beernaert, pénétrés de culture française, ont toujours proclamé que la grandeur de notre pays était fondée sur l'équilibre de ces deux éléments : « L'influence intellectuelle française et l'influence économique allemande ».

Il n'y a rien de curieux à cet égard comme la discussion qui eut lieu à la Chambre belge en janvier 1892 à propos du traité de commerce belgo allemand. Au cours de ces intéressants débats dominant de très haut la politique électorale, M. Beernaert ministre des finances, déclara :

« Le gouvernement allemand a offert à divers pays d'entrer avec eux en négociations, la Belgique a été de ce nombre et nous avons accueilli ces ouvertures avec l'empressement qu'elles méritaient.

..Voici des traités qui nous assureront pendant 12 années et pour toute l'Europe centrale le traitement de la nation la plus favorisée : nous sommes certains de voir grandir un marché dont la Chambre connaît maintenant toute l'importance. Et ces traités, il faudrait les repousser! Et la Belgique se repliant sur elle-même, devrait déclarer une guerre de tarifs à l'Autriche et à l'Allemagne! Est-ce bien sérieux?

Et parmi vous, en est-il un seul qui, si l'approbation des traités devait dépendre de son vote, oserait prendre la responsabilité de dire non? (Mouvement). »

Monsieur Graux, ancien ministre libéral, prit une part brillante à la discussion et, quoique adversaire de Beernaert, il n'hésite pas à affirmer que le traité avec l'Allemagne nous assurait la stabilité qui est un avantage considérable et certain.

— Pour le commerce et l'industrie, dit-il, la stabilité est une condition de succès et souvent même d'existence. »

Monsieur de Smet de Nayer émit à son tour l'appréciation suivante :

« Je prétends que c'est un avantage considérable pour l'Allemagne que de n'être séparée de la mer que par un Etat *neutre et ami* comme la Belgique et que ce serait de sa part une faute économique énorme que de ne pas tirer profit de cette situation... Si j'avais été négociateur allemand, j'aurais demandé au gouvernement belge de continuer à améliorer le port d'Anvers, de mieux outiller les ports situés à la côte, d'assurer plus complètement encore les relations de l'Allemagne avec l'Angleterre et avec les pays transocéaniques par l'intermédiaire des ports belges qui desservent une partie considérable du territoire allemand. »

Monsieur Tack, vice-président de la Chambre, déclara se rallier au projet de traité douanier entre l'Allemagne et la Belgique en raison des importantes relations commerciales existant entre les deux pays. « Notamment en ce qui concerne les *chicorées*, dit-il, nous faisions un énorme commerce avec l'Allemagne, et nous pourrons peut-être, grâce à un accord, ressaisir ce marché que nous avions un instant perdu. »

Un second avantage que M. Tack reconnaît au traité belgo-allemand concernait l'importation des chevaux en Allemagne. « Nous tenons essentiellement, dit-il, à conserver ce débouché ».

« Je suis mu encore, ajoutait-il, par cette considération que l'honorable ministre des finances (M. Beernaert) faisait valoir hier, à savoir : Que le mouvement général de nos affaires avec l'Allemagne se chiffre par un milliard 200 millions; ce n'est pas un petit chiffre. »

Monsieur Broquet, député de Tournai, fit au cours de la même séance, des déclarations plus suggestives. « L'apparition du traité a produit chez nos industriels et nos commerçants, dit-il, une vive et profonde déception. *On s'attendait à tout autre chose.* En voyant le gouvernement français s'engager dans les voies d'une réaction économique insensée, *on avait jeté les regards vers l'Allemagne.* Celle-ci, disait-on, nous avait fait des avances; nous allions entrer dans le Zollverein allemand! »

Monsieur Mélot, député catholique de Namur, et rapporteur du projet de loi, répéta en ces termes la déclaration de Monsieur Broquet : « Apprenant que l'Allemagne avait fait des concessions, beaucoup d'industriels sont accourus demandant : Quelle est notre part ? A plusieurs il a fallu répondre : Votre part, l'Allemagne ne l'a pas encore faite; nous le déplorons comme vous, nous pouvons espérer en l'avenir, car l'Empire d'Allemagne a donné le premier coup de pioche à son édifice protectionniste. »

Ainsi donc en 1892, nos gens d'affaires envisageaient avec joie la perspective d'une union douanière avec l'Empire.

Ils souhaitaient ardemment voir le vaste marché intérieur allemand s'ouvrir à nos produits et sacrifiaient sans hésiter leurs sentiments francophiles aux avantages plus positifs d'une alliance de l'industrie belge avec l'industrie germanique. Car il ne faut pas l'oublier, l'évolution économique de notre pays nous poussait à nous rapprocher de nos voisins de l'Est.

Notre fabrication mise en péril par la fermeture progressive des marchés d'Outre-mer commençait à souffrir d'une inquiétante pléthore. Notre surpopulation s'accompagnait d'une surproduction industrielle énorme. Ecrasés entre les grands peuples producteurs qui nous entouraient, nous recherchions fièvreusement des débouchés nouveaux au trop-plein de notre activité.

Le Congo offrait, sans doute, à nos efforts un champ d'expansion illimité. Mais la colonie commençait à peine à s'organiser et, à la veille de la guerre, son budget accusait un déficit de plus de vingt millions.

Stanley avait, d'ailleurs, déclaré que sans réseau de chemins de fer, notre possession africaine « ne valait pas un shilling ». Et il aurait fallu un crédit supplémentaire d'*un milliard* pour créer ce réseau.

La Belgique étouffait donc en ses étroites limites. Son marché congestionné par l'afflux d'une énergie trop vivace et d'ailleurs mal dirigée, présentait les symptômes précurseurs d'une véritable crise organique. Il ne se soutenait que par un régime factice dont les deux vices essentiels étaient : l'économie excessive en matière d'outillage et le bas prix de la main-d'œuvre.

On conçoit la suite fatale d'un tel état de choses. Elle se résume en deux mots : la débâcle économique et la révolution sociale.

Evidemment on n'en était pas encore là, mais l'ossature de l'organisme national avait déjà fait entendre des craquements caractéristiques. Pour la Belgique industrielle, il n'y avait plus de milieu : ou bien élever le salaire de l'ouvrier, renouveler complètement l'outillage et succomber sous les coups de rivaux mieux armés ; ou bien maintenir les conditions précaires du travail et tâcher de vaincre l'étranger par le bon marché de nos produits.

A la vérité, il y avait un autre moyen de surmonter la crise effroyable qui nous menaçait : c'était de nous entendre avec nos concurrents et de constituer avec eux des syndicats d'achat, de production, de vente, etc.

La plupart de nos industriels avaient compris cette nécessité.

C'est pourquoi, ils commençaient à s'orienter vers leurs confrères allemands et à nouer avec eux d'étroites relations d'affaires.

Le souhait d'un rapprochement belgo-germanique dont M. Broquet, député du Hainaut, s'était fait l'interprète un peu naïf en 1892, n'avait pas tardé à se réaliser.

Deux ans après, en 1894, une entente s'était établie entre le syndicat Rhénan-Westphalien des charbons et notre Syndicat des Cokes.

Le fait est rapporté par la *Revue belge* qui paraît actuellement à Paris.

En vertu de l'entente dont il s'agit, les producteurs allemands et belges se partageaient tout le territoire de vente du syndicat. Ce territoire avait été divisé en deux rayons dont l'un comprenait tout le territoire du Zollverein avec le département de Meurthe et Moselle et l'autre, la Belgique avec le département français du Nord.

Il est évident que de tels rapprochements ne s'opèrent pas sans difficulté. Ils sont cependant dans la logique et je dirais dans la fatalité de notre développement industriel.

Une population dense comme la nôtre ne peut subvenir à ses besoins que par un travail intense, mais les produits de ce travail doivent trouver acquéreur et c'est là le point difficile.

Car comment lutter contre des rivaux merveilleusement outillés, appuyés sur une organisation intérieure parfaite et disposant de tentacules économiques qui mettent à leur merci les grands marchés du monde ?

Nécessairement, il faut compter avec ces concurrents formidables, s'inspirer de leurs leçons, profiter de leurs exemples et participer à leurs bénéfices.

Quels que soient les sentiments qu'on puisse éprouver pour l'Allemagne, il convient de rendre hommage à son immense supériorité de conception et de réalisation en matière économique.

Des savants éminents comme Charles Gide, de l'Université de Paris, des hommes politiques comme Yves Guyot, ancien ministre français, des industriels importants comme notre compatriote Henri Lambert, n'ont pas craint de s'insurger pendant la guerre, contre tout projet de blocus industriel et commercial tendant à étouffer la force expansive de la race germanique. Le récent Congrès des Unions professionnelles anglaises s'est également élevé à une énorme majorité, contre toute idée de boycottage.

Dans son manifeste du 5 juillet 1918, le Comité de défense de la Wallonie, a pris nettement position à cet égard en réprouvant « une guerre économique succédant à l'autre ».

En se prononçant dans ce sens, le Comité de Namur a obéi à des raisons hautement patriotiques dont un prochain avenir démontrera par surcroît l'immense portée internationale.

Dr H. HENQUINEZ.

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre éditorial d'hier, « *Chez les Socialistes allemands* : au lieu de : « ils demandent aussi la suppression de l'art. 9 de la Constitution de l'Empire qui prescrit que personne ne peut être membre du Reichstag et du Landtag en même temps » il faut lire : « que personne ne peut être membre du Reichstag et du Bundesrat en même temps ».

## COMMUNIQUÉS OFFICIELS

*« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, douze heures avant les autres journaux*

### Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 28 septembre.

Théâtre de la guerre à l'Ouest

Les Anglais ont attaqué en direction de Cambrai et plus au Sud.

Les Français ont poursuivi leurs attaques en Champagne, les Anglais à l'Est des Argonnes.

Entre Ypres et la Scarpe ainsi qu'entre l'Aillette et l'Aisne, des attaques et poussées partielles ont accompagné les grandes opérations offensives de l'adversaire.

Groupe d'armées Kronprinz Rupprecht et von Boehn

Nous avons refoulé l'ennemi poussant vers nos lignes en plusieurs endroits entre Ypres et la Scarpe.

Des deux côtés et entre les routes reliant Cambrai avec Arras et Péronne, 16 divisions anglaises et canadiennes se sont portées à l'assaut après une lutte de feu violent.

De part et d'autre de Marquion, entre Mœuvres et Graincourt, ainsi qu'entre Ribecourt et Villers-Guislain, la première vague ennemie s'est écroulée devant nos lignes.

Près d'Inchy, l'ennemi a poussé de l'avant en direction de Bourlon et à proximité d'Havrincourt vers Plesquières.

Dans le courant de la bataille, il a réussi à élargir l'endroit d'irruption et à nous rejeter au Nord de la route d'Arras à Cambrai jusqu'à la ligne passant par Oisy-le-Verger-Haynecourt.

Au soir, au Sud de la route, nous avons fini par maintenir la ligne passant par le bois de Bourlon et Ribecourt après des alternatives de combat et des contre-attaques couronnées de succès.

Entre Ribecourt et Villers-Guislain, toutes les charges ennemies ont échoué devant nos positions.

Entre Epehy et Bellicourt, nous avons fait avorter de puissantes attaques de divisions anglaises et américaines.

Enfin de journée, près de Lempire, l'ennemi était refoulé partout dans ses lignes de départ et même au-delà de celles-ci.

Groupes d'armées du Kronprinz allemand et von Gallwitz

Entre l'Ailette et l'Aisne, à l'Est de Vauxaillon et à l'Ouest de Jouy, nous avons rejeté des attaques partielles de l'adversaire.

En Champagne, les Français ont continué leurs puissantes attaques et les Américains à l'Est des Argonnes, en mettant en ligne, en plusieurs endroits, des divisions fraîches.

Ses attaques à plusieurs reprises renouvelées entre la Suippes et l'Aisne n'ont valu que peu de terrain aux Français.

Au soir, nous tenions en combattant la ligne passant par Auberive, au Sud de Somme-Py, Gratreuil, Bouconville et le bois de Cernay.

A l'Est des Argonnes, les charges américaines se sont enrayées au Sud de la ligne Apremont-Cierges.

A la suite d'une menace de cernement, nous avons évacué Montfaucon.

Les attaques débouchant par Montfaucon et plus à l'Est se sont écroulées devant nos nouvelles lignes.

Hier aussi, les Français et Américains ont de nouveau essuyé de lourdes pertes.

Dans le courant de la journée d'hier, nous avons abattu 33 avions de l'adversaire.

Le lieutenant Rumey a obtenu sa 4e victoire.

* * *

Berlin, 26 septembre. — Officiel :

Depuis quelques jours circule le bruit de l'évacuation de certaines régions de l'Alsace-Lorraine.

Il y a lieu de dire à ce propos que le bombardement de Metz et d'autres positions, effectué à distance et signalé officiellement, a fait prendre des mesures en vue de la protection de la vie et des biens des habitants, et comportant l'évacuation éventuelle la plus rapide possible des localités exposées au feu des canons à longue portée.

Ces mesures préparatoires seront continuées et plus tard exécutées méthodiquement pour autant que l'exécution en soit compatible avec les nécessités militaires.

* * *

Sofia, 25 septembre. — Officiel :

Sur le front en Macédoine, à l'Ouest du Vardar, nos unités marchent vers leurs nouvelles positions dans la direction du Nord.

L'ennemi a renforcé sa pression contre Istip. Sur le reste du front, combats locaux sans importance spéciale.

* * *

Constantinople, 26 septembre. — Officiel :

Sur le front en Palestine, les Anglais marchent contre nos nouvelles positions par delà Wabulus, dans la région du Jourdain.

Sur le reste du front, le calme règne.

### Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 27 septembre (3 h.).

L'attaque de nos troupes en Champagne s'est déroulée hier avec succès de la Suippe à l'Argonne; la première position allemande, formidable réseau de tranchées et de fils de fer de 5 kilomètres de profondeur, dont l'ennemi n'avait cessé d'accroître les défenses depuis 1915, a été brillamment enlevée par nos troupes sur un front d'environ 35 kilomètres et dépassée en certains points.

La ferme de Navarin, la butte de Souain, les monts Muret, de Tahure et du Mesnil, les villages de Tahure, Ripont, Rouvroy, Cernay-en-Dormois et Servon-Metzicourt organisés en points d'appui et formidablement défendus par l'ennemi ont été conquis de haute lutte dans la première journée de la bataille.

Le chiffre des prisonniers jusqu'ici dénombrés dépasse 7000 dont 200 officiers.

Au cours de la nuit, l'ennemi n'a tenté aucune réaction.

L'attaque a repris ce matin et en dépit du mauvais temps elle se poursuivit dans des conditions satisfaisantes.

* * *

Paris, 27 septembre. (11 h.)

Dans la journée du 27, nos troupes, appuyées par des chars d'assaut, ont réalisé une avance nouvelle sur tout le front de la bataille et brisé la résistance des Allemands qui ont tenté vainement d'enrayer nos progrès.

Elles ont gagné du terrain entre Auberives et Sainte-Marie-à-Py, malgré plusieurs contre-attaques violentes.

A l'Est de Somme-Py, nous avons franchi la voie ferrée de Challerange sur une étendue de quatre kilomètres et progressés de plus de deux kilomètres au Nord.

Dans la région au Nord-Est de Tahure, nous avons enlevé le centre de résistance puissamment organisé de Gratreuil, ainsi ce village plus à l'Est, Fontaine-en-Dormois est également tombé entre nos mains.

A droite, nous avons porté nos lignes à 1 kilomètre au Sud de Bouconville et conquis les bois de l'Echelle et de Cernay.

Depuis hier, notre avance atteint, en certains points, 8 kilomètres.

Le chiffre des prisonniers que nous avons faits dans ces deux jours de bataille, dépasse 10,000.

Nous avons capturé un matériel considérable.

* * *

Londres, 26 septembre. — Officiel.

Hier après-midi et la nuit, nous avons efficacement poursuivi nos opérations locales au Nord-Ouest de Saint-Quentin.

Nos troupes ont progressé d'une manière satisfaisante et se sont emparées d'un certain nombre de points énergiquement défendus à proximité de Selency et de Gricourt; elles ont fait des prisonniers.

En liaison avec les contre-attaques déjà signalées et exécutées par l'ennemi hier au Nord-Ouest du Fayet, les Allemands ont encore vainement attaqué par deux fois nos positions au Nord de Gricourt.

Nos troupes ont exécuté hier des opérations locales au Nord-Ouest de La Bassée ; elles ont avancés leurs lignes et fait plus d'une centaine de prisonniers.

Une contre-attaque prononcée la nuit par l'ennemi à cet endroit a été repoussée; plusieurs prisonniers sont restés entre nos mains.

Nous avons légèrement amélioré nos positions au Nord-Ouest d'Armentières et fait des prisonniers au cours d'engagements entre patrouilles entre Armentières et Ypres.

Rien de particulier à signaler, en dehors d'engagements entre détachements d'attaque et patrouilles sur divers points du front, qui nous ont valu des prisonniers.

Ces deux derniers jours, les 1re et 6e divisions du IXe corps d'armée, commandé par le général Braithswaith se sont emparées, au milieu d'opiniâtres combats et en subissant des pertes minimes, du labyrinthe de tranchées et de solides points d'appui, ainsi que des villages au Nord-Est de Saint-Quentin 1,500 prisonniers sont restés entre leurs mains.

Au cours de toutes ces opérations, l'ennemi a prononcé un grand nombre d'énergiques contre-attaques que nos troupes ont repoussées avec vaillance.

Nous avons descendu 11 avions ennemis; 3 autres appareils, désemparés, ont été forcés d'atterrir.

Ces dernières 24 heures, nous avons lancé 35 tonnes d'explosifs sur des voies ferrées.

3 de nos appareils manquent à l'appel.

* * *

Londres, 26 septembre. — Officiel de l'armée de Palestine :

Dans le secteur septentrional, malgré l'énergique résistance des Turcs, la cavalerie britannique a occupé Tiberais, Samach et Assamra sur la rive du lac de Tibère.

A l'Est du Jourdain, notre cavalerie a occupé Amman, sur le chemin de fer du Hedjaz, et poursuit l'ennemi qui bat en retraite vers le Nord de long de la voie ferrée.

Depuis le début des opérations jusqu'au 18 au soir, le nombre de nos tués et blessés est inférieur au dixième du nombre de nos prisonniers.

* * *

Rome, 26 septembre. — Officiel :

Violent duel d'artillerie dans les secteurs du Pasubio, de la Cima di Valbella, du Col del Rosso et le long de la Piave, entre Palazzon et Saletto.

Nos batteries ont allumé des incendies et provoqué des explosions dans les lignes de communication autrichiennes du Pasubio et touché en plein une colonne de charroi sur le plateau de Foza.

Nos patrouilles et nos détachements avancés ont dispersé des reconnaissances ennemies près de Bertigo (Asiago) et dans la vallée de l'Ornio.

## A la Commission principale du Reichstag

### Discours de l'Amiral von Hintze

*(Suite et fin.)*

Dans la Russie méridionale, nous avons assisté à d'autres avatars de la vie étatiste.

Dans le Nord du Caucase, le général Alexéief, le dernier chef de l'état-major de la Russie tsariste, a constitué une armée qu'il désigne sous le nom d'armée de volontaires. Elle est forte, dit-on de 100,000 hommes, est bien armée et équipée, mais manque de munitions.

La sphère d'activité de cette armée est dès lors très limitée.

En ce qui concerne les intentions du général Alexéief à l'égard des graves problèmes qui existent et surgissent chaque jour en Russie, nous savons tout simplement qu'il projette de renverser le gouvernement pour le remplacer par un simulacre de l'ancien régime russe, restauré en tenant compte des possibilités du moment.

D'autre part, nous savons que le général Alexéief est ententiste, qu'il travaille pour l'Entente et qu'il fait manœuvrer ses troupes dans cet esprit. Il se trouve en ce moment dans une position très précaire, puisque, ses communications avec nos ennemis étant coupées, il n'en peut plus recevoir d'argent.

Nous avons reconnu l'autonomie des cosaques du Don, et notre tâche se trouve de ce côté fort allégée.

Nous avons du reste tout intérêt à ce que l'ordre règne dans ces territoires. C'est en effet dans la partie septentrionale des territoires occupés par les cosaques du Don qu'est situé le bassin du Donetz, dont on connait les si riches gisements de houille.

Les cosaques d'Astrakan, qui occupent la région située au Sud du Volga, se maintiennent à l'Est des territoires où se trouvent les cosaques du Don. Eux aussi revendiquent leur indépendance politique.

Sur le rivage Nord-Ouest de la mer Caspienne, nous comptons un nouvel Etat de plus : l'Etat des cosaques Téreks.

A ce qu'il paraît, les Anglais les ont adoptés et leur ont fourni des fonds.

Il n'y a pas lieu de prendre cette affaire au tragique car leurs communications avec les Anglais sont très difficiles et ne pourront vraisemblablement pas être rétablies.

Autour de ces cosaques de Kuban et de Térek, les troupes bolchevistes se trouvent en lutte avec ces petits Etats qui se sont déclarés indépendants et cherchent à se fédérer.

Ce qui se passe en Crimée a plus d'importance pour nous.

La Crimée vient de s'offrir un gouvernement local et récemment elle a entamé avec l'Oukraine des négociations économiques qui ont abouti à un résultat avantageux pour les deux partis.

La Grande-Russie, à s'en référer à ce que disent les journaux, vit sous un régime de terreur.

Il n'est pas niable que des actes terroristes ont été commis, mais il n'est pas à croire que ce mouvement ait pris l'envergure dont parlent les feuilles publiques.

Dans quelle situation nous trouvons-nous maintenant vis-à-vis du gouvernement bolcheviste ?

A nous placer au point de vue du droit international, nous n'avons pas à nous immiscer dans les affaires intérieures de la Russie. Nous vivons en état de paix à l'Est grâce au traité de Brest-Litovsk.

L'intérêt de l'Empire allamand et de ses alliés nous commande de maintenir cette paix aussi longtemps qu'il nous sera possible de le faire.

Cette possibilité dépend en partie de nous, en partie de facteurs qui échappent à notre influence.

Notre ligne de conduite est la suivante :

1° Nous nous abstenons de prendre des mesures

contre les Russes et contre tels étrangers qui n'ont pas eu recours à notre protection ;

2° Nous nous employons, et très souvent avec un succès marqué, en faveur d'Allemands et de tels étrangers qui ont fait appel à notre protection.

Dans ces derniers temps, le Roi d'Espagne nous a officiellement proposé d'autoriser la famille du Tsar à quitter la Russie et à gagner l'Espagne, et au cas où il ne serait pas possible de donner suite à cette demande, d'accorder à la famille impériale, à la Tsarine, à sa fille et au Tsarevitch malade les facilités nécessaires pour se reudre en Crimée et de s'y installer dans un des anciens châteaux du Tsar.

Un grand nombre de grands-ducs s'y sont déjà établis avec leur famille et s'y trouvent sous la protection des troupes allemandes qui occupent le pays.

L'une des premières mesures prises par le gouvernement bolcheviste a été la nationalisation de la propriété.

Nos propres intérêts en ont souffert. Nous avons pris, dans les actes additionnels au traité de paix de Brest-Litovsk, les dispositions nécessaires pour mettre les Allemands et les autres peuples placés sous notre sauvegarde à l'abri des conséquences de ces mesures.

Nous espérons que ces traités complémentaires auront pour effet de nous faire entretenir à bref délai des relations économiques avantageuses avec la Russie.

Mais la situation actuelle de la Russie ne laisse guère entrevoir l'espoir d'un avantage immédiat au point de vue commercial.

Cependant, il ne faut pas remettre les choses à plus tard; il convient, au contraire, de nous préparer à nous assurer, au point de vue économique, la plus grande somme d'avantages que la Russie peut nous offrir.

Les traités complémentaires nous seront d'un grand appoint pour atteindre ce but. »

M. von Hintze, poursuivant l'examen de la situation en Russie, répète une fois de plus qu'il n'entrait pas dans l'intention des troupes allemandes de faire en Russie une guerre de conquête.

Les nécessités de la guerre ont inspiré leur conduite aux armées allemandes et c'est à la demande des populations elles-mêmes qu'elles y sont restées.

Dans le Sud de la Russie s'est constitué l'Etat de Géorgie; en parfaite communauté d'idées avec le gouvernement russe, l'Allemagne est prête à reconnaître le nouvel Etat quand le moment sera venu.

— En ce qui concerne les autres Etats du Caucase, reprend M. von Hintze, nous ne nous sommes pas engagés plus loin que le comportaient nos intérêts. (Cris : « Bakou ! »).

La question de Bakou est une question vitale pour la Russie, et non pas seulement pour la Russie, mais pour la moitié du monde.

Nous avons besoin des champs pétrolifères de Bakou pour assurer le libre développement de notre vie économique.

Nous avons, par les actes additionnels au traité de Brest-Litovsk, conclu un accord aux termes duquel nous nous sommes engagés à protéger les sources de naphte contre la destruction par des tiers.

Nous n'avons rien négligé pour nous acquitter de ce devoir et, quoique nous n'ayons pas réussi entièrement, nous sommes néanmoins parvenus à conserver Bakou à la Russie, à l'Allemagne et à nos alliés.

M. von Hintze dit un mot aussi de l'accord financier intervenu entre la Russie et l'Allemagne : cet accord vaut à l'Allemagne le paiement d'une somme de 6 milliards.

Le premier acompte en a été soldé et le second paiement se fera le 30 septembre.

— Un des Etats septentrionaux qui nous intéressent particulièrement est la Finlande. Elle a fait les démarches nécessaires pour se consolider politiquement et, dans ce but, a décidé de se choisir la monarchie comme forme du gouvernement.

Les hommes d'Etat finnois sont entièrement convaincus que la forme monarchique est le moyen le plus pratique d'assurer à leur peuple la liberté et l'indépendance.

La Finlande a agi en l'occurence dans la plénitude de ses droits, car l'Allemagne n'a jamais songé à lui imposer la monarchie.

Le gouvernement finnois a demandé qu'un prince allemand, fils de l'Empereur, vint occuper le trône de Finlande. Pour des motifs d'ordre divers, S. M. l'Empereur n'a pas cru devoir donner satisfaction à ce désir.

Nous avons fait comprendre à la Finlande que la question de la monarchie est une question essentiellement finnoise.

Nous avons fait déclarer par notre ministre que l'Allemagne n'entendait pas s'immiscer dans les questions constitutionnelles de la Finlande, mais que la décision prise par ses hommes d'Etat au sujet de la forme monarchique du gouvernement serait accueillie avec sympathie en Allemagne.

Venons-en maintenant à la question polonaise.

La Pologne constitue l'un des éléments les plus intéressants parmi ceux qui forment ce que l'on appelle le problème de l'Est.

Notre politique vis-à-vis de la Pologne est basée sur la déclaration des deux Empereurs qui porte la date du 6 novembre 1916.

En ce qui concerne les modalités de la mise en pratique des accords résultant de cette déclaration, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie ont décidé d'agir de concert en tant que parties intéressées, en tenant compte des vœux du peuple polonais.

Les commissaires allemands et austro-hongrois doivent se réunir cette semaine encore à Berlin pour donner une conclusion à leurs négociations.

Le résultat qu'il importe avant tout d'obtenir, c'est d'accorder les mêmes droits sur les marchés polonais aux Puissances centrales et aux Polonais.

C'est dire que nous sommes prêts à admettre la Pologne dans le sein de l'alliance économique de l'Europe centrale.

Aussi longtemps toutefois que cette alliance ne sera pas constituée, il nous faudra nous en tenir, avec la Pologne, à un traité provisoire de paix sur la base de la nation la plus favorisée.

Nos relations avec la Roumanie se sont singulièrement développées depuis la signature de la paix.

Cependant, dans ces derniers temps, sous l'impulsion de l'Entente, la Roumanie a demandé des délais d'exécution pour les obligations qui lui sont imposées.

Nous nous sommes amicalement entremis auprès du gouvernement roumain pour lui accorder ces délais et l'état de choses actuel est de nature à nous donner satisfaction.

Nous travaillons à compléter l'œuvre de la paix, mais la Roumanie elle-même a le devoir de soigner ses propres intérêts.

La démobilisation marche plus rapidement que ne l'auraient laissé supposer les délais accordés.

L'accord n'a pu se produire entre l'Oukraine et la Roumanie au sujet de la Bessarabie.

L'Allemagne a déclaré qu'elle ne prenait pas position dans la question de l'annexion de la Bessarabie par la Roumanie; elle n'a pris d'engagement ni envers la Roumanie ni envers l'Oukraine.

Parmi les autres Etats neutres, l'Espagne a, au cours du mois d'août, fait entendre des revendications qui nous ont singulièrement surpris.

Elle a émis la prétention de prendre en service un navire allemand interné pour chaque navire espagnol qui serait détruit par un de nos sous-marins.

C'est là une revendication à laquelle il nous a été impossible de souscrire.

En égard aux services rendus par l'Espagne à l'Allemagne au cours de la guerre et pour lui témoigner notre gratitude, nous avons décidé de céder à l'Espagne, pour la durée de la guerre, un de nos navires internés pour chaque navire espagnol coulé en dehors de la zone barrée.

Pour les navires coulés à l'intérieur de la zone barrée, nous n'avons pu prendre de tels engagements.

Cependant, des négociations sont en cours avec l'Espagne visant à accorder un sauf-conduit aux navires espagnols, et nous croyons qu'une solution satisfaisante pour les deux parties interviendra sous peu.

Nos relations avec les autres Etats neutres sont normales.

Dans ces derniers temps, l'Entente a réussi à créer dans les pays neutres un courant défavorable aux Puissances centrales, mais il faut se garder toutefois de rien exagérer.

Les Etats neutres ont, au point de vue économique, tout intérêt à entretenir des rapports de bon voisinage avec l'Allemagne.

Je ne partage pas à cet égard les craintes des journaux allemands.

Je crois au contraire que, la guerre terminée, notre influence économique reprendra ses droits, malgré les excitations et les haines du moment. »

## La Guerre sur Mer

Milan, 27 septembre. — Du « Corriere della Sera » :

— Le 12 octobre, un croiseur auxiliaire britannique a été torpillé et coulé par un sous-marin allemand.

Le nom du navire n'a pas été publié, mais on annonce que 58 hommes de l'équipage, parmi lesquels 8 officiers, manquent à l'appel. »

Paris, 27 septembre. — On mande de Londres à la « Victoire » :

L'Amirauté anglaise reconnaît qu'il n'a pas été possible de construire le tonnage espéré.

Ces derniers mois, on a construit en moyenne 124,000 tonnes, alors qu'on avait espéré construire 250,000 tonnes.

On reconnaît ouvertement que c'est là un déficit trop important, qui donne matière à réflexion On explique le fait par un tas de raisons qui naturellement ne changent en rien à la situation.

La Haye, 26 septembre.— Les journaux annoncent que la navigation vers la Scandinavie a été arrêtée.

## La Note Autrichienne

Rome, 26 septembre. — L' « Osservatore Romano » annonce que la note de l'Autriche est arrivée au Vatican.

Le Pape en a longuement discuté hier avec le cardinal Gaspari.

On estime que le Saint-Siège se bornera à un accusé de réception de la note, qui n'est par accompagnée d'une lettre autographe de l'empereur Charles.

EN RUSSIE.

Cologne, 26 septembre. — On télégraphie de Stockholm à la Gazette de Cologne :

— Les nouvelles de Russie confirment au jour le jour l'exactitude des informations relatives au régime de terreur impitoyable que les bolchevistes ont inauguré dans la pays.

Un correspondant du « Dagens Nyheter » en fait une description qui montre que cette terreur vise l'extermination systématique de tous les éléments bourgeois Si elle venait à perdurer, la civilisation serait menacée de destruction dans toute l'Europe et même dans le monde entier, et il s'impose, pour écarter ce danger, que l'on prenne des mesures de défense communes. »

Moscou, 26 septembre. — Le journal « Mir » annonce que le gouvernement a rapporté le décret réprimant la contre-révolution par le terrorisme.

La question ayant été discutée au Comité central, M. Lénine a exprimé le désir de voir appliquer des méthodes révolutionnaires plus normales ; sa manière de voir a été approuvée par la majorité.

Moscou, 25 septembre. — Un décret en date d'hier proroge le délai fixé pour l'abandon de la nationalité russe.

Kief, 25 septembre. — Un grand nombre de ci-devant dignitaires et membres de corps délibératifs russes viennent d'arriver ici.

On a signalé au Congrès de la Fédération socialistes oukrainienne qui vient de se réunir la situation très précaire de l'organisation de la culture.

Kief, 26 septembre. — L'hetman Skoropadski a fait, à son retour de Berlin, rapport sur son séjour en Allemagne au Conseil des ministres.

La « Novosti Dnjia » apprend de source autorisée que les résultats du voyage à Berlin s'accordent entièrement avec les intérêts de l'Oukraine.

Ce pays restera complètement indépendant.

Le conseil national oukrainien en Crimée a envoyé une délégation à Kief afin de soumettre au gouvernement une requête en faveur de l'union de la Crimée avec l'Oukraine.

Londres, 26 septembre. — On mande de Tokio à l'Agence Reuter :

— 3 canonnières japonaises ont accompagné les transports à Blagowestichensk.

Les Russes ont accueilli convenablement les Japonais.

Les bolchevistes ont quitté la ville.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES

Berlin, 27. — Officiel :

Dans la zone barrée de la Méditerranée, nos sous-marins ont anéanti 3 vapeurs et plusieurs voiliers jaugeant au total 15.000 tonnes brut, dont un paquebot de 7.000 tonnes brut.

*Un emprunt anglais.*

Les journaux insèrent une nouvelle disant que l'Entente et principalement l'Angleterre veut contracter en Hollande un emprunt de 200 millions de gulden.

Dans cette guerre, nous en arrivons à des choses étonnantes lorsqu'on y réfléchit.

Les Anglais ont l'intention de payer les navires pris à la Hollande et ils entendent trouver en Hollande l'argent nécessaire.

C'est là pour la Hollande une affaire remarquable.

## Petites Chroniques

### Ceux qui s'en vont

Avec feu M. Cavrot, député de Charleroi, dont les funérailles civiles auront lieu dimanche à La Hestre, disparaît un des vétérans de l'Internationale ouvrière et des fondateurs du socialisme belge. Né à Erbisœul en 1846, il il avait donc atteint l'âge respectable de 72 ans C'était un « self made man » dans toute l'acceptation du terme. N'étant encore que simple ouvrier mineur, il fonda les premières sociétés ouvrières du bassin minier borain et fut délégué au premier Congrès international des mineurs, tenu à Londres en 1888.

L'année suivante, il fonda la Fédération nationale et internationale des mineurs, qu'il présida durant de longues années.

Membre, depuis trente ans, du Conseil communal de La Hestre, il était également vice-président du Conseil supérieur du travail et vice-président du Conseil d'arbitrage des Charbonnages de Mariemont.

Après la revision de la Constitution, il fut élu en 1894, député de Charleroi et son mandat lui fut, dès lors, constamment renouvelé.

Encore qu'il y jouât un rôle assez effacé, le vétéran socialiste faisait assez bonne figure à la Chambre.

Taillé en hache, la voix rauque, la démarche lourde, Cavrot n'était pas talon rouge pour un sou, mais c'était un homme de bon sens, et, sans être orateur, il s'exprimait avec aisance et clarté. D'un commerce agréable, « papa Cavrot », comme on l'appelait. s'était fait l'ennemi intime et la bête noire de son collègue à la Chambre M. Hoyois. qui l'a précédé dans la tombe.

Après Royer et Bastin, le parti socialiste perd en Cavrot une personnalité de marque, qui jouissait à raison des services qu'il avait rendus, d'un très grand prestige auprès de ses commettants.

## NÉCROLOGIE

M. et Mme Charles GOSSEAUX-CASTREMAN et leur fille Germaine, ont la douleur d'annoncer la mort de leur regrettée mère, belle-mère et aïeule,

**Mme veuve François Gosseaux,**

née Joséphine ALARDIN, décédée à Namur, le 27 septembre 1918, dans la 76e année de son âge, munie des secours de la Religion.

L'enterrement aura lieu dimanche 29 courant, à 5 1/2 heures en l'église paroissiale Saint-Loup.

Réunion à la maison mortuaire, rue Ruplément, 16, à 5 heures.

## Chronique Locale et Provinciale

### VILLE DE NAMUR. — MAGASINS COMMUNAUX

A partir du 1er octobre prochain, tous les magasins communaux, nos 2 à 6, seront ouverts à 9 heures.

* * *

La réfection du chemin d'accès de l'usine Regout n'étant pas terminée, la vente de charbon sera suspendue la semaine du 30 septembre au 5 octobre inclus.

Namur, le 26 septembre 1918.

Commission Communale d'Approvisionnement.

—«o»—

### Nominations

Hier, le conseil communal, à l'unanimité de ses voix, a nommé MM. Turc et David professeurs effectifs de violoncelle et violon à notre académie.

La valeur de ces deux artistes est connue de nos concitoyens. Aussi leur nomination sera-t-elle accueillie par eux avec la plus grande satisfaction.

Nous présentons en leur nom et au nôtre, de vives et sincères félicitations à ces Messieurs.

—«o»—

### Ecole primaire supérieure

4e DEGRÉ TECHNIQUE.— RENTRÉE DES CLASSES

Les examens d'entrée auront lieu le lundi 30 septembre et les examens de passage le mardi 1er octobre.

Les inscriptions seront encore reçues, à l'école, rue Basse Marcelle, 3, le vendredir 27 et le samedi 28 septembre, de 11 h. à 12 h. 1/2.

—«o»—

### Saint-Nicolas aux Enfants des Soldats Namurois

Nous portons à la reconnaissance des mères, que les inscriptions des enfants bénéficiaires seront reçues cette année chez Monsieur Joseph Debouge, bijoutier, rue Bas de la Place, no 3, à Namur, du 1er au 15 octobre, le dimanche exclu, de 2 à 6 heures

Les intéressées sont priées de se munir de leur livret de mariage et de leur carte de rémunération.

Le Comité de l'Œuvre : Le Président d'honneur, H Delanois. — Le Président, J. Debouge. — Le Vice-Président, C. Guilmin. — Le Secrétaire, H. Gilis. — Le Trésorier, R. Beckart. — Les Membres, H. Defoin, F. Goffin, J. Grodrian, A. Soufnonguel.

—«o»—

### AVIS

Afin d'éviter toute confusion, je tiens à informer mon honorable clientèle que les produits vendus sous la dénomination « Pains d'Epice Royal Hardy », ne proviennent pas de ma maison.

HARDY,
Fabricant de chocolats,
7444 pains d'épice et confiserie.

—«o»—

### Jeu de Balle

*Plaine Saint-Nicolas.* — Lundi prochain, 30 septembre, à 2 heures de l'après-midi se jouera la décision de la lutte en trois parties commencée le lundi 18 courant.

La 1re élimination avait mis aux prises NAMUR (Thirionet-Azolin) et GILLY (Colson-Kaisin). On sait que ce concours se jouait entre équipes de 2 joueurs. Grâce à la forte livrée de Thirionet, Namur l'emporta par 7 jeux à 6.

La 2e lutte se termina encore par la défaite de Colson qui fit pourtant une belle remonte et succomba par 5 jeux 40 à 6 jeux 40, après avoir eu 2 jeux contre 6.

La décision se jouera donc entre les 2 rivales de l'année FOSSES (Kaisin-Romain) et NAMUR (Thirionet-Azolin).

Si nous tenons compte de la performance réalisée en rechas lundi dernier à Auvelais par Azolin et de la forme actuelle du Blanc, nos préférences vont à Namur.

Nous croyons pourtant que Fosses se défendra vaillamment et ménera la vie dure à ses adversaires.

L. E. CHASSE.

—«o»—

### Conseil communal de Namur

Séance du vendredi 27 septembre 1918 : Présents MM. A. Procès, bourgmestre, Lecocq, Delonnoy, Ronvaux, échevins; Falmagne, Antoine, Attout, Saintraint, Van Meldert, Houdret, Deroy, Gris, Wodon, Lemaître, conseillers, Cauchie, secrétaire.

On lit une lettre du Comité National à Bruxelles protestant contre la nomination de 3 délégués contrôleurs. Cette lettre dit que le Comité National est né de l'initiative privée et ne peut admettre d'étrangers pour s'immiscer dans sa gestion. On admettra cependant volontiers la vérification de toute la comptabilité.

M. Ronvaux dit que les membres du Conseil désignés pour le contrôle n'ont pas de pouvoir pour signaler ou découvrir des abus s'il y en a et il propose de laisser au Bureau de bienfaisance le soin de désigner des contrôleurs.

Cette proposition est admise.

1. Ecole industrielle. Création des cours du bois et du fer.

Le rapport de la Commission demande un crédit de 21,000 fr. pour l'ordinaire et 28,000 fr. pour l'extraordinaire afin de créer ces cours et 7,000 fr. pour l'année 1918.

On prévoit la nomination d'un directeur à 2,000 francs, 2 places de professeurs à 3,000 fr., un secrétaire-trésorier à 500 fr. et un concierge à 1,400 fr.

M. Ronvaux ne peut pas s'associer à ce rapport, c'est une parodie, une caricature de l'Ecole des Arts et Métiers qu'on voulait créer.

On veut donner des cours théoriques à l'école industrielle, il n'est pas possible que les élèves suivent avec attention ces cours du soir, après avoir rempli souvent une journée de plus de 8 heures,

Nous voulions qu'une bonne partie du temps soit consacrée aux cours généraux et l'autre partie aux cours manuels. Vos propositions n'ont d'autre but que de créer deux simples ateliers d'apprentissage dont les résultats sont plus que douteux.

Une contestation s'impose, c'est que le Directeur de l'Ecole industrielle qui, dans l'énumération des attributions, a soin de prendre la part le plus facile et de se fixer comme émoluments la jolie somme de 200 frs l'an, vos propositions ne reflètent même pas la pensée de l'auteur de l'amendement adopté par le Conseil et aux termes duquel ces 2 sections du fer et du bois devaient constituer l'anti-chambre de la grande et belle école professionnelle des arts et métiers, que nous voulions créer.

M. Gris fait ressortir que le rapport ne reflète nullement les désiderata du Conseil.

Les conclusions du rapport sont rejetées neuf contre six.

2. Ecoles privées. Demande de matériel pour le service d'inspection médicale.

M. l'échevin Ronvaux se rallie aux considérations d'ordre hygiénique que M. Falmagne a fait valoir à la dernière séance, et il abandonne la conclusion de son rapport et votera le crédit nécessaire pour le matériel demandé.

3. On admet diverses modifications dans le Comité de salubrité publique : M. le docteur Wets, inspecteur médical des écoles, en fera partie.

4. Matériel pour le 4e degré pour garçons. Demande du crédit spécial. Admis 1,500 fr. pour l'achat de matériel dictatique.

5. Demande de concessions au cimetière communal. Admis.

6. Acquisition d'une propriété du faubourg St-Nicolas. Il s'agit de la propriété Deheneffe, à Plomcot, acquis le 8 juin dernier Admis.

7. Règlement sur la prostitution. Tarif des visites.

Les femmes admises aux visites sanitaires devraient payer 1.25 fr. par visite au lieu de 1 fr.

8. Commissions. — Réunions.

M. Saintraint se plaint qu'il a voulu convoquer la Commission d'Hygiène, mais il ne savait pas à qui s'adresser ; il propose la revision du règlement : qu'un président soit désigné pour chaque commission et que les conseillers puissent avoir le droit de faire convoquer la commission. Renvoyé à la commission du contentieux.

9. Commission chargée de l'étude de la reconstruction des quartiers sinistrés.

Proposition de M. le conseiller Van Meldert; on décide d'accorder 50 francs par séance aux membres de cette Commission.

Ces membres, pour la plupart, habitant Bruxelles, ont des frais onéreux de voyage à supporter.

10. Bureau de bienfaisance.— Service obstrétical, art 69. Les modifications sont votées. On admettra une période d'essai jusque la nouvelle année.

11. Tarif des commissionnaires.

La vie est également chère pour ces humbles travailleurs. On leur accorde pour une charge ne dépassant pas 25 kilos, 1 fr. au lieu de 50 centimes ; une course en ville avec plus de 25 kilos, fr. 1,25.

Pris à l'heure, 1,25 au lieu de 0,75.

M. Ronvaux demande que les commissionnaires soient toujours porteurs de leur tarif pour éviter des contestations.

La séance publique est levée à 6 h. 30.

HUIS-CLOS

MM. David et Turc sont nommés à l'unanimité respectivement professeur de violon et professeur de violoncelle à l'Académie de musique.

M. Lecomte, instituteur en chef à l'Ecole de Salzinnes les-Moulins, est désigné en la même qualité à l'Ecole d'Heuvy.

M Pirson, instituteur à l'Ecole Centrale, est nommé instituteur en chef à l'Ecole de Salzinnes-les-Moulins.

—«o»—

### Chronique théâtrale

Jeudi 26 : *La Traviata.*

Enormément de monde, la salle était encore bondée, a applaudi jeudi soir les interprètes de *La Traviata*, l'ouvrage discret et romantique de Verdi, mais au fond contenant de bien jolies choses

C'était très bien au point de vue de la cohésion et de l'ensemble dans l'exécution.

Mme Brusson fut une charmante Violetta; elle tint très bien ce rôle célèbre, avec beaucoup de conviction.

Elle chanta avec goût, avec une ravissante virtuosité; son grand air du 1er acte fut chaleureusement applaudi; elle réussit à nous émouvoir, tant elle fut touchante dans son agonie.

M. Doulet présenta un Rodolphe élégant, ému.

M. Leroy campa avec noblesse et autorité le rôle du père et fit applaudir les couplets balancés... et balançoire de ce personnage.

MM. Gerlache, Houyoux, Rosart et Defèze méritent également une mention plus qu'honorable.

Si Mme Astrée fut excellente en Clara, certes, Mlle Jordens n'a point déplu car elle fit une Annette diablement aguichante.

Les chœurs ont très bien chanté.

Orchestre parfait sous la direction de M. J. Brumagne.

Mise en scène très nombreuse; mise en scène superbe qui fait honneur à M. Nérac.

—«o»—

### Théâtre de Namur

Direction MM. BRUMAGNE & PIRLET

**Samedi 28 septembre 1918**, à 8 h., une seule représentation de la célèbre pièce d'actualités de Léopold Broka, **Novès Kitches III**, (version wallonne) en 3 actes.

Dimanche 29 septembre 1918, en matinée à 3 h. 1/2. LA TRAVIATA.

Dimanche 29 septembre, en soirée à 8 h. RÊVE DE VALSE.

Jeudi 3 octobre, à 8 h., première représentation de MADAME BUTTERFLY.

Dimanche 6 octobre, en matinée à 3 1/2 h., RÊVE DE VALSE, opérette à grand spectacle en 3 actes de O. Strauss.

Dimanche 6 otobre, en soirée à 8 h., MADAME BUTTERFLY.

Jeudi 10 octobre, à 8 h., première représentation à Namur de LA CHASTE SUZANNE, opérette en 3 actes de Gilbert. — Le record de tous les succès comme opérette.

* * *

**Lundi 30 septembre 1918**. à 7 1/2 h., pour les débuts des soirées populaires de comédies et drames (Direction artistique : M. J. Cambier). **Le Maître de Forges**, drame en 4 actes et 5 tableaux de G. Ohnet.

Lundi 14 octobre, **Le Courrier de Lyon**, drame en 5 actes et 8 tableaux.

Prix des Places : 1res loges, 5 frs.; stalles, 4,25 frs.; balcons, 3,75 frs.; parquet, 2,75. 2e loge de face, 2,50 frs.; 2e loge de côté, 2 frs.; parterre, 1,50 fr.; 3e loge, 1,25 fr.; Amphithéâtre, 0,75 fr.; paradis, 0,50 fr.

—«o»—

### ETAT-CIVIL de la Ville de NAMUR

du 20 au 26 septembre

NAISSANCES

Lucien Wargnies, rue de la Colline, 60; — Adèle Mathieu, à Saint-Servais; — Alphonse Genot, rue Léanne, 82; — Marcel Parmentier, rue Fossés Fleuris, 31; — Franz Nigot, à Mozet; — Joséphine Defaux, rue des Brasseurs, 127; — Georges Morenville, rue de Bomel, 170.

MARIAGES

Jules-Charles Delhalle, mécanicien, à Namur, et Amélie Jacquet, à Namur; — Victor Besonhé, électricien, à Namur, et Louise Hautecour, à Namur.

DÉCÈS

Joséphine Dehuy, 16 ans, rue Ernotte, 33; — Léonie Pirson, épouse Godefroid, 52 ans, rue Basse-Marcelle, 5; — Victor Demogne, époux Gentil, 76 ans, à Juniville, (Ardennes); — Louis Robin, veuf Capon, 71 ans, rue de l'Hôpital, 1; — Jules Marinne, 33 ans, à Jemeppe-sur-Sambre; — Léon Doumont, 18 ans, à Velaine-sur-Sambre; Jules Bodart, veuf Bouchat, 68 ans, rue de l'Hôpital, 1; — Thérèse Paquier, 6 ans, rue de Bomel, 140; — Hortense Alexandre, veuve Grégoire, 73 ans, chaussée de Louvain, 21; — Michel Kneip, veuf Guillaume, 68 ans, boulevard du Nord, 3.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Charles Taziaux, employé, à Namur, et Renée Gerlache, sans profession, à Namur; — Raymond Carrier, garnisseur, à Namur, et Christine Besson, lingère, à Namur

## THEATRES, SPECTACLES ET CONCERTS

NAMUR-PALACE, Place de la Station.

Matinée à 4 h. —o— Soirée à 7 h.

Programme du 27 septembre au 3 octobre

Au cinéma : « L'Etincelle Fatale », grand drame en 4 parties avec Eva Speyer; — Christa, drame en 4 parties avec Henny Porten; — La Momie, comique; — Phénomènes d'électricité par frottement; — Film de mode (3e partie), actualité.

Au music hall : « M. Paulus », ténor; — « M. Francia », mandoliniste virtuose; — « Cashmore », le roi des échasses.


**JARDIN D'ÉTÉ**

*Hôtel de Hollande*

PLACE DE LA GARE, 3-4 ---- NAMUR

Tous les jours, de 3 à 8 heures,

CONCERT SYMPHONIQUE

Tous les samedis et dimanches, de 12 à 2 h. 1/2

APERITIF-CONCERT

Dégustation de THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT, LIMONADES et GATEAUX. 6561


Concert -- ROYAL MUSIC-HALL, -- Cinéma. (F. COURTOY), Place de la Gare, 21

Programme du 27 septembre au 3 octobre

Au cinéma : « Le Filon d'Or », grand drame détective en 7 parties; — Divers films comiques et documentaires des plus intéressants.

Au music-hall : « Les Frères York », comédiens à danses; — « Nini Mariany », dans ses paysanneries.


**SELECT**

60, rue de Fer, 60

NAMUR NAMUR

**Tous les jours, de 3 heures à minuit**

CONCERT chants, démonstration de danses par les meilleurs danseurs.

GLACES — PATISSERIES — VINS FINS

CONSOMMATION DE CHOIX

ORCHESTRE D'ÉLITE

**Etablissement unique à Namur** 7188


SPORTING-PALACE, av de Salzinnes, 118

PATINAGE

Dimanche 29 courant, à 2 heures, réouverture du Sporting-Palace, patinage à roulettes, 118, avenue de Salzinnes. Deux séances : de 2 à 5 h. et de 6 à 10 1/2 h.

Les lundis et jeudis, séance permanente de 2 h. à 10 1/2 h. du soir.

**Orchestre symphonique sous la direction de M. A. Stamanne.**

## ANNONCES


**ON DEMANDE** bonne femme d'ouvrage, 85; rue de Fer. 7482 2

Artiste du Théâtre de Namur demande à louer appartement trois pièces meublées, cuisine, chambre à coucher et petit salon, si possible avec piano, et à proximité théâtre ou centre ville. S'adresser au bureau de la Direction. 7290

**Musiques à vendre**

pour orchestre, piano seul, violon et piano, chez M. V. Luffin, rue Rogier, 109, Namur. 5973

**Vieux Jour aux à vendre** 21, Boul. d'Herbatte, Namur

ON DEMANDE de suite un coursier. S'adresser chez M. Marcq-Gerard, rue des Brasseurs, Namur. 7441

CACHETS EN CAOUTCHOUC, tampons perpétuels violets. S'adresser à M. JASSOGNE, rue Fossés Fleuris, 11, Namur. 7083

POUR installation d'un bureau belge, on cherche centre ville, appartement 3 pièces au moins. Adresse bur. du jour. aux initiales P. W. 7207

Si vous avez **MAL dans le dos**, si vous souffrez des **REINS** êtes atteints de rhumatismes, lumbago, sciatique, goutte, gravelle, vertiges, hydropisie, gonflement des pieds pour vous guérir sûrement, prenez les pilules Esti du Dr Malet, p. les *Reins et la Vessie*. Boîte avec not. 5 fr. Pie Dieudonné, 133, re de Fer, Namur, Pie Lefevre, 63, re de Marcinelle, Charleroi. et Pie Populaire, à Huy — Envoi partout. 7467

**V. MARCQ-GERARD**

**Namur - rue des Brasseurs. 59 - Namur**

(Annexe : 4, rue du Bailly)

Quincaillerie en général. — Poêleries en tous genres. — Fours Pieters à cuire le pain. — Articles de ménage. — Buanderies pour ménages, fermes et comités. — Séchoirs à légumes. — Réchauds à gaz. — Articles industriels. — Robinets à eau autorisés. 7372

**CARTES PAASCHE N° 25**

Vient de paraître le no 25 donnant les fronts de la Mer du Nord à l'Alsace; fronts Italie, Macédoine et côte de Mourmanne. — Prix : 1 fr. 25 par poste, recommandé 1 fr. 55. Mandat à Librairie HEROUVILLOT, rue Mathieu, ou à l'aubette, place de l'Ange, Namur. 7489

**Verres & Glaces**

france partout avec garantie d'arrivée en bon état

F. DAMPREMEZ, à Jumet (Spinoy) 7177

**Toujours disponible** nourritures pour poules oiseaux, perroquets, chèvres, porcs, etc. Echantillons et prix sur demande.

Jos. van Kerckhove

2, chaussée de Malines, ANVERS 7036

Avant de faire vos achats pour matelas, demandez échantillon FIBRE DE BOIS STERILISE 13/100

Chez V. Marcq-Gérard

NAMUR — 59, rue des Brasseurs — NAMUR

Conditions avantageuses 7062 12

PLUS CHER QUE LEUR VALEUR

Nous rachetons la plupart des VIEUX LIVRES

Librairie ROMAN, Namur. 6762

**RECHAUDS A GAZ**

Séchoirs pour légumes et fruits bocaux pour conserves, fours à pain au gaz et charbon. 5068

Maison TRUSSART GARITTE

plomberie-poêlerie 8, rue de Fer, Namur.

**SIC** 7492 12

Grand Stock disponible

ESCURCEL

53, Avenue du Port 53, Bruxelles

**VINAIGRE de POMME** extra blanc pour conserves

Prix défiant te concurrence

**MAISON HOLLANDAISE**

GROS 30, rue Saint-Nicolas, 30 DETAIL

**Grand choix de MEUBLES**

Maison LINHET-SEIGNEUR

*16, rue de l'Ange, 16, NAMUR*

ENTRÉE LIBRE 7491


Etude de Maître Joseph STERPIN, huissier rue Basse-Marcelle, à Namur.

### Ville de Namur

Par ministère d'huissier, vente publique d'un riche mobilier, meubles anciens, riche piano, argenterie, porcelaines, cuisinière en carreaux céramiques

Les mardi 1er, mercredi 2 et jeudi 3 octobre 1918, chaque jour, à 2 heures, l'huissier Sterpin, de Namur, exposera en vente publique et en la Salle de Ventes Emile Richelet, rue du Président, 15-17, à Namur, le beau mobilier suivant :

Un superbe salon Style Louis XV or fin et tendu de soie, composé d'un canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, 1 table, tapis, garniture de cheminée, le tout à l'état neuf. — Un salon-fumoir style Louis XIV composé d'une glace, table avec marbre, grand canapé, 4 fauteuils, taqis de pied. — Une salle à manger style Louis XIV, en chêne, reproduction ancienne, comprenant 1 bahut, 1 dressoir, 1 table, 6 chaises. — Une salle à manger (modern style) avec incrustations de cuivre et bronze doré. — Une chambre à coucher (style Louis XVI) en acajou poli composée de garde-robes et armoire à glace, lavabo, lit double face, 2 tables de nuit. — Une autre chambre à coucher (style Louis XV) en chêne, composée de garde-robes et armoire à glace, lavabo, lit double face et 2 tables de nuit. — 2 ameublements de véranda complets.

Meubles anciens : Jolie garde-robe Louis XIV chêne sculpté, armoire Louis XVI, horloge avec caisse, 2 jolis vases Empire, encadrements Empire (de l'époque), pièces montées en argent et cristal, argenteries diverses, plats ronds et ovales, carpettes, 51 mètres de tapis d'escalier, un bureau américain, 2 bureaux ministres en chêne, 2 vitrines et dressoir acajou, table à jeux, garnitures de cheminée, meubles de sujets, linges, vêtements, chaussures, objets de ménage, etc.

Au comptant avec 10 %

Exposition publique : dimanche 29 septembre, de 9 à 12 h., et lundi 30, de 8 à 6 h.

Ordre de la vente : Mardi 1er octobre le gros mobilier, piano, meubles anciens et argenterie ; mercredi et jeudi 2 et 3 octobre, le linge, chaussures, vêtements, etc. 7469 2